

7

écho instantané et global et forcent les décideurs à réagir promptement. La sécurité, dans ce contexte, se «démocratise» puisqu'elle retire le monopole (donc le contrôle) sur l'information des mains des gouvernements. Ce résultat accroît aussi, en plusieurs endroits du globe, la vulnérabilité des états qui font face à une diffusion d'informations et de demandes sur laquelle ils ont de moins en moins d'emprise.

— La dissémination grandissante des technologies dites «duales», c'est-à-dire pouvant servir à la fois des buts civils et militaires, risque de compliquer largement les calculs stratégiques<sup>24</sup>. La plupart des révolutions techniques servant à accroître la capacité économique d'un pays ont une incidence sur son potentiel militaire. Mentionnons les satellites à haute résolution pouvant offrir des photographies d'une très grande précision et les systèmes de communication et de navigation hautement performants qui utilisent la micro-électronique<sup>25</sup>. Dans les deux cas, ces progrès dans l'économie civile permettent aux pays désireux d'améliorer leurs forces militaires, sans que les pays qui voudraient les empêcher puissent toujours contrôler l'exportation de ces technologies. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'information, où les nouvelles technologies civiles permettront à la plupart des états de posséder une capacité militaire de repérage et d'élimination de cibles très sophistiquée. La dissémination des technologies duales peut exacerber les tensions régionales et réduire l'écart entre des états sur le plan stratégique. Elle peut aussi s'avérer être une source d'insécurité si elle permet à des groupes terroristes d'obtenir ou de développer des technologies de pointe.

— La prolifération des armes non conventionnelles (nucléaires, chimiques, biologiques) constitue toujours un problème, d'autant plus que la disponibilité et le marché pour ces technologies militaires restent importants<sup>26</sup>. Malgré les succès obtenus dans la maîtrise de cette prolifération, des incertitudes demeurent quant aux capacités dont se dotent certains états pour accroître leur sécurité. Par exemple, Israël, l'Inde et le Pakistan, pour ne mentionner que les trois cas les plus importants, détiennent un certain nombre de bombes nucléaires non déclarées<sup>27</sup>. D'autres, comme l'Irak ou la Corée du Nord, ont manifesté une volonté de produire la bombe et ont dû faire l'objet d'une surveillance particulière. Plus inquiétante encore est la désintégration de l'ancienne URSS qui a donné lieu à la perspective d'une prolifération soudaine dans la région de nouveaux «états nucléaires». Si cette éventualité a pu être contrée, celle par contre du détournement clandestin d'ogives nucléaires et de matières fissiles pose un problème tout à fait nouveau<sup>28</sup>. Selon une analyse non classée du Service canadien du renseignement de sécurité, «le nombre d'incidents de contrebande de matériels nucléaires qui ont pour origine les anciens pays communistes sont passés de 56 en 1993 à 124 en 1994<sup>29</sup>». À la suite des diverses ententes de réduction des armements en ex-URSS, il y a environ 500